

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 JUIN 2021**

---

**Date convocation** : 10 juin 2021

**Présents** : Laurent BERNARD - Léa BOYER - René CHAZAUD - Gérard DIF - Gaëtan GOUTTEBROZE - Gisèle JUILLARD - Agnès MARION - Martine MARION - Dylan MATHIEU - Thérèse POYET

**Secrétaire de séance** : Thérèse POYET

---

Le compte rendu de la séance du vendredi 09 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour une délibération relative au tarif de l'assainissement.

Avis favorable du Conseil à l'unanimité pour le rajout de cette délibération à l'ordre du jour.

**Remplacement des portes et fenêtres du bâtiment mairie-école-salle polyvalente : marché des entreprises**

Avis favorable du Conseil pour confier les travaux de remplacement des portes et fenêtres du bâtiment mairie-école-salle polyvalente à l'entreprise COMPTE ISOLATION - 7 Impasse Marie Marvingt - ZI de Lavaur - 63500 ISSOIRE pour un montant de 77 116.83 €uros HT (soit 92 540.20 €uros TTC).

**Création d'une nouvelle station d'épuration : demande de subventions**

Accord du Conseil pour déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (30 %) et un dossier auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50 %).

Le montant des travaux estimé par le bureau d'étude SAFEGE s'élève à 200 416 €uros HT.

**Remplacement des portes et fenêtres du bâtiment mairie-école-salle polyvalente : demande de subvention au titre du plan de relance Fonds d'Intervention Communal 2021**

L'Assemblée Départementale du 16 avril 2021, a voté un plan de 4 millions d'€uros en faveur des communes afin de renforcer la solidarité auprès des territoires.

Le taux de cette subvention n'est pas encore connu à ce jour et sera défini en fonction de tous les dossiers reçus et éligibles.

Avis favorable du Conseil Municipal pour demander une subvention au titre du Plan de relance - FIC 2021 dans le cadre du remplacement des portes et fenêtres du bâtiment mairie-école-salle polyvalente.

**Recensement de la population 2022 : désignation d'un coordonnateur communal**

Désignation de Marthe BERNARD, secrétaire de mairie, en tant que coordonnatrice de l'enquête du recensement qui se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

**Demande d'acquisition de terrain du domaine public au lieu-dit Augères-Hautes**

Avis favorable à la l'acquisition d'une parcelle d'environ 150 m2 du domaine public, située au lieu-dit Augères-Hautes au profit Madame et Monsieur Jocelyne et Daniel COLIN sous réserve que ces derniers fassent l'acquisition de la parcelle cadastrée section K - n° 51 appartenant à Monsieur Didier EGAL.

Une enquête publique sera diligentée.

### Décisions modificatives

- 1 - **Fonctionnement dépenses :**  
Article 6574 : - 1 300 Euros  
Article 623 : + 1300 euros
  
- 2 - **Décision modificative n° 2**  
**Investissement dépenses :**  
- Opération 17 - compte 2315 : + 1 257.16 Euros  
**Investissement recettes :**  
- Opération 040 - compte 2813 : + 1 257.16 Euros

### Tarifs de l'assainissement

Dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration, avis favorable du Conseil pour ajuster le prix de l'assainissement afin de pouvoir bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le nouveau tarif fixé par délibération en date du 09 Avril 2021 ne permettra plus de bénéficier de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à compter du 1er janvier 2022.

- Abonnement : 30 Euros (tarif inchangé)
- Redevance sur la consommation d'eau à 1.15 Euros le m3 sans plafond (soit 0.10 centimes d'augmentation par m3).

### Questions diverses

- La toiture de la maison "Alphonsine" se dégradant, un premier devis a été reçu dont le montant s'avère très onéreux.  
Cette maison habitation -cadastrée section M – n° 11- mise en vente par délibération en date du 25 mai 2019 n'a trouvée aucun acquéreur. Le prix de vente est donc revu à la baisse et est fixé à 4 900 Euros.
- Projet d'achat d'un godet multiservice : 1 seul devis reçu pour l'instant.
- Chemin de Fontlade : rénovation en cours par les agents techniques de la commune en collaboration avec ceux de la municipalité de Chastreix.
- Transport scolaire : demande auprès du Conseil Régional de la création de nouveaux points de montée pour la rentrée de Septembre 2021.

**Affiché le vendredi 02 juillet 2021**

**Le Maire,**

**Laurent BERNARD.**

